



Déposer son CV

Portail de l'emploi public territorial (tous les départements)

Pour pouvoir consulter les offres d'emploi, rapprocher votre demande des offres, créer vos alertes email, rédiger votre CV et préparer votre entretien ou encore en savoir plus sur les emplois et les métiers, rendez-vous sur le site : www.emploi-territorial.fr

Cet outil permet de mettre en relation les employeurs territoriaux (offres) et demandeurs d'emplois (candidats).

Vous pouvez vous inscrire à la bourse de l'emploi via le site de l'emploi territorial si vous êtes dans l'un des cas suivants :

- **Vous êtes fonctionnaire** titulaire de l'une des trois fonctions publiques à la recherche d'un poste par voie de mutation ou de détachement ;
- **Vous êtes lauréat d'un concours** de la fonction publique territoriale et inscrit sur une liste d'aptitude en cours de validité (voir la rubrique liste d'aptitude).
- **Vous êtes reconnu travailleur handicapé**, et pouvez, par exception, être recruté (sous condition de diplôme) sur des emplois de fonctionnaires accessibles en principe par concours
- Vous êtes **demandeur d'emploi, salarié du secteur privé**, vous pouvez postuler aux offres d'emplois selon certaines conditions.

En sus de cette plateforme nationale, certains cdg ont leur propre espace de mise en ligne des CV. Voici la liste :

Plateformes dédiées aux collectivités de certains cdg

cdg01 : la CVthèque dédiée aux collectivités de l'Ain

Vous pouvez déposer votre CV sur la [CVthèque](#) du service missions temporaires du cdg01. Avant de vous inscrire, consultez le [flyer du candidat](#).

Déposez alors [un dossier de candidature](#) puis faites votre demande d'emploi sur le site de l'emploi territorial : www.emploi-territorial.fr (en mentionnant que vous acceptez les missions temporaires).

Les gestionnaires emploi du cdg01 contrôleront votre demande. Vous serez informé par mail de la validation de votre dossier.

cdg07 : envoyez votre CV pour les collectivités de l'Ardèche

Transmettez vos CV et lettre de motivation pour remplacement administratif en cliquant [ici](#).

cdg69 : la CVthèque dédiée aux collectivités du Rhône et de la Métropole de Lyon

Vous pouvez déposer votre CV sur la [CVthèque](#) du cdg69. En vous y inscrivant, vous donnez accès à votre CV au cdg69 et aux collectivités territoriales du Rhône (mairies, Département, Région, établissements publics, etc.) qui pourront vous contacter pour leurs offres d'emplois permanents et temporaires (remplacement, CDD, intérim, etc.).

URL Source

<https://www.cdg-aura.fr/menu/deposer-son-cv>
